



Paris, le 19 avril 2007

Euronext : LG, NYSE : LR

Lafarge informe ses actionnaires des caractéristiques du programme de rachats d'actions proposé à son Assemblée générale mixte du 3 mai 2007 et rappelle l'utilisation qui a été faite depuis le 1^{er} janvier 2006 des autorisations de rachat accordées par les Assemblées générales précédentes.

RAPPORT SPECIAL PREVU A L'ARTICLE L225-209 DU CODE DU COMMERCE

Au 31 décembre 2006, la Société détenait 1 372 260 actions d'une valeur nominale de 4 euros représentant 0,78 % de son capital social. La valeur au cours d'achat de ces actions s'élève à 79 132 787,23 euros.

La Société a conclu un contrat de liquidité avec Rothschild & Cie qui a procédé au cours de l'exercice 2006 pour le compte de la Société au rachat d'un total de 3 078 011 actions et à la vente d'un total de 3 053 011 actions. Par ailleurs, la Société a procédé à l'annulation au 31 décembre 2006 de 12 208 actions affectées à la couverture d'options d'achat d'actions qui étaient devenues sans objet du fait de l'annulation des options d'achats correspondantes.

Ainsi, au 31 décembre 2006, sur les 1 372 260 actions détenues par la Société, 543 708 de ces actions sont affectées à la couverture d'options d'achat d'actions précédemment consenties par la Société, 803 552 actions restent affectées à des échanges ou remises de titres à l'occasion d'opérations éventuelles de croissance externe, et le solde, soit 25 000 actions, est détenu par la Société dans le cadre de son contrat de liquidité.

Le programme de rachat que nous vous proposons d'autoriser lors de l'Assemblée générale mixte du 3 mai 2007 aurait les caractéristiques suivantes :

Titres concernés : actions ;

Pourcentage de rachat maximum de capital autorisé : 7 % ;

Nombre maximal de titres pouvant être acquis : 12 363 759* ;

Montant global maximum du programme : 1 milliard d'euros ;

Prix d'achat unitaire maximum : 180 euros ;

Objectifs du programme :

- consentir des options d'achat d'actions ou attribuer gratuitement des actions au profit de salariés et dirigeants de la Société et/ou des sociétés de son Groupe ;
- permettre la mise en œuvre de tout plan d'achat d'actions ou l'attribution d'actions aux salariés au titre de leur participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, d'un plan d'épargne d'entreprise ou de groupe ou encore d'un plan partenarial d'épargne salariale volontaire ;
- permettre la remise d'actions lors de l'exercice de droits attachés à des titres de créances donnant droit, de quelque manière, à l'attribution d'actions de la Société ;
- procéder à des échanges ou à des remises de titres à l'occasion d'opérations éventuelles de croissance externe ;

* Soit 7 % du capital au 31 décembre 2006, chiffre sous réserve d'ajustement pour tenir compte des actions auto détenues et/ou annulées à la date des rachats.

- permettre d'annuler des actions dans le cadre de la onzième résolution soumise à l'Assemblée générale mixte du 3 mai 2007 ;
- assurer l'animation du marché et la liquidité des transactions au travers d'un contrat de liquidité conforme à une charte de déontologie reconnue par l'AMF conclu avec un prestataire de services d'investissement.

Durée : 18 mois.

Tableau de déclaration synthétique des opérations effectuées entre le 1^{er} janvier 2006 et le 28 février 2007

Pourcentage de capital auto détenu au 28 février 2007	0,95 %
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois	12 208
Nombre de titres détenus en portefeuille au 28 février 2007	1 680 264
Valeur comptable du portefeuille au 28 février 2007	115 731 672,84 euros
Valeur de marché du portefeuille au 28 février 2007	189 953 845,20 euros

	Achats			Ventes			Positions ouvertes à l'achat (Call achetés, Put vendus ou Achats à terme)	Positions ouvertes à la vente (Call vendus, Put achetés ou Ventes à terme)
	Nombre d'actions achetées	Cours moyen (euros)	Montants (euros)	Nombre d'actions vendues	Cours moyen (euros)	Montants (euros)		
janvier 2006	-	-	-	6 190	62,65	387 775,85	—	—
février 2006	-	-	-	47 236	58,26	2 752 126,59	—	—
mars 2006	287 130	89,37	25 659 782,86	301 395	87,66	26 421 324,63	—	—
avril 2006	325 028	94,85	30 830 289,15	324 679	90,27	29 308 792,88	—	—
mai 2006	435 681	95,33	41 535 617,47	497 488	96,17	47 840 945,75	—	—
juin 2006	412 565	89,78	37 038 645,41	400 867	86,60	34 716 582,58	—	—
juillet 2006	319 998	94,08	30 104 665,60	285 367	94,22	26 888 082,40	—	—
août 2006	239 408	97,66	23 381 241,02	328 857	91,39	30 055 871,13	—	—
septembre 2006	318 169	100,89	32 100 964,86	382 806	99,24	37 991 033,36	—	—
octobre 2006	201 769	104,64	21 112 506,54	259 221	96,53	25 022 312,72	—	—
novembre 2006	290 500	107,17	31 133 229,14	334 562	103,12	34 499 002,89	—	—
décembre 2006	247 763	110,99	27 499 893,10	309 949	95,32	29 544 623,67	—	—
janvier 2007	210 060	113,30	23 799 583,80	265 592	108,77	28 889 082,78	—	—
février 2007	661 236	114,49	75 707 588,40	297 700	115,67	34 434 992,86	—	—

Le Conseil d'administration